

Alexandra Louis
3^{ÈME} CIRCONSCRIPTION DES BOUCHES-DU-RHÔNE



jeudi 1er octobre 2020,

Communiqué de presse

Nos enfants privés de leur droit d'aller à l'école faute de personnel municipal

Alexandra Louis, députée de Marseille, coprésidente du groupe d'études Droits de l'enfant et protection de la jeunesse à l'Assemblée nationale,

demande à

Michèle Rubirola, maire de Marseille,

de trouver une issue à la situation inacceptable du manque d'ATSEM dans nos écoles



Depuis jeudi, l'école maternelle publique de la Parade, 79 Chemin de Palama dans le 13^{ème} arrondissement de Marseille, est fermée, et ce jusqu'à nouvel ordre, faute de personnel municipal. Il y a actuellement dans cet établissement 1 agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) pour 203 élèves répartis dans 7 classes. La situation est d'autant plus insupportable que ce manque de personnel est chronique.

Cette décision de la Ville de Marseille impacte directement l'instruction et l'épanouissement de nos enfants qui se voient privés de leur droit essentiel à l'éducation. Leurs parents sont également pénalisés dans leurs vies familiales et professionnelles, ainsi que les enseignants qui accomplissent leur mission avec professionnalisme et engagement.

Cette situation est d'autant plus grave que les contraintes sanitaires requièrent une mobilisation totale du personnel municipal et que l'école de la Parade n'est pas la seule à être touchée par ce manque de personnel.

Alexandra Louis, députée de la circonscription où se trouve cette école, a écrit ce jour à Madame la maire de Marseille afin de lui demander de remédier à cette situation. **Il faut prendre des mesures urgentes et pérennes pour assurer des effectifs suffisants et constants. Il**

pourrait être envisagé de réunir en urgence un Conseil d'école extraordinaire pour trouver une issue à cette situation.



Contact presse

guillaume.jesberger@gmail.com

06 18 50 57 40

gabriel.schill@clb-an.fr

07 86 32 47 77

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Alexandra Louis députée.

[Se désinscrire](#)



© 2020 Alexandra Louis députée